

REGLEMENT TOURNOI TETE A TETE DU CLUB 2020

- Etre licencié au club d'Amou
- Inscription de 7 euros par joueur qui comprend l'inscription et un repas à la suite des finales.
- Le concours sera organisé en poules de 6 joueurs. Les deux premiers de chaque poule feront le concours A, le troisième et quatrième le concours B, le cinquième et sixième le concours C.
- Les poules seront affichées au chalet et communiqués sur le blog de la pétanque d'Amou le 20 juillet 2020.
- Les parties de poules et les parties après les poules se joueront en deux parties gagnantes.
- Les joueurs devront se contacter entre eux suivant leurs disponibilités pour organiser les rencontres de poules qui se dérouleront du lundi 20 juillet au jusqu'au 30 aout 2020. A la suite des parties de poules et du classement les organisateurs contacteront les joueurs pour leur dire leur adversaire pour les phases finales. Toutes les rencontres doivent être jouées au club.
- Des feuilles des poules et les numéros de chaque participant seront affichés au club et aussi sur le blog de la pétanque d'Amou pour communiquer les résultats.
- Le classement des poules se fera en priorité aux parties gagnées et ensuite au goal-average particulier. Pour une bonne organisation les arrangements pour le goal-average ne sont pas tolérés.
- Un trophée pour chaque catégorie sera décerné au vainqueur et qui sera remis en jeu chaque année.

BON TOURNOI A TOUS QUE LE MEILLEUR OU LA MEILLEURE GAGNE